



Conseil économique et social

Distr. générale
22 octobre 2014
Français
Original : anglais

Session de fond de 2014

Troisième réunion de coordination et d'organisation

Compte rendu analytique de la 36^e séance

Tenue au Siège, à New York, le mercredi 9 juillet 2014, à 15 heures

Président : M. Oh Joon (Vice-Président). (République de Corée)

Sommaire

Examen ministériel annuel : Régler les problèmes existants et nouveaux afin de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement en 2015 et de préserver à l'avenir les acquis du développement (*suite*)

Exposés nationaux volontaires : Qatar, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et Koweït

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être rédigées l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum, portées sur un exemplaire du compte rendu et adressées dès que possible au Chef du Groupe du contrôle des documents (srcorrections@un.org).

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org>).

14-57205X (F)



Merci de recycler 



En l'absence de M. Sajdik (Autriche), M. Oh Joon (République de Corée), Vice-Président, prend la présidence.

La séance est ouverte à 15 h 15.

Examen ministériel annuel : Régler les problèmes existants et nouveaux afin de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement en 2015 et de préserver à l'avenir les acquis du développement (suite)

Exposés nationaux volontaires (E/2014/57, E/2014/83 et E/2014/76)

1. **Le Président** invite M. Michael Shank, Directeur associé du Friends Committee on National Legislation, professeur adjoint et membre du Conseil d'administration de l'Institut d'analyse et de règlement de conflits de l'Université George Mason, à animer le débat sur les exposés nationaux volontaires.

2. **M. Shank** (Directeur associé du Friends Committee on National Legislation, professeur adjoint et membre du Conseil d'administration de l'Institut d'analyse et de règlement de conflits de l'Université George Mason), modérateur, rappelle que les exposés nationaux volontaires ont pour objectifs de mesurer les progrès accomplis par un pays donné dans la réalisation du programme de développement des Nations Unies, d'imprimer un nouvel élan à ce programme, de faciliter les échanges d'expériences et de bonnes pratiques et d'améliorer la mise en œuvre des politiques et stratégies de développement. Il invite les participants à débattre vigoureusement et à poser des questions. L'exposé national volontaire du Qatar sera examiné par le Koweït et la Malaisie; ceux du Royaume-Uni et du Koweït seront examinés, respectivement, par l'Éthiopie et le Pakistan.

Qatar (E/2014/57)

3. **M. Al Nabit** (Qatar) dit que le programme Vision nationale du Qatar pour 2030 vise à faire du Qatar un pays avancé capable d'assurer son propre développement et de garantir un niveau de vie élevé à sa population d'ici à 2030. Il repose sur les quatre piliers de développement suivants : humain, social, économique et écologique. Une Stratégie nationale de développement pour 2011-2016 a fixé un certain nombre de projets prioritaires pour atteindre les buts visés par la Vision nationale du Qatar et les a assortis

de cibles et de résultats quantifiables. Ces projets visent à recueillir les bienfaits du développement économique et social sans leur sacrifier les valeurs et les traditions culturelles et nationales.

4. La planification nationale du développement s'inscrit dans un cycle de six ans aligné sur la Vision nationale du Qatar pour 2030 et comprend la Stratégie nationale de développement pour 2011-2016, plusieurs stratégies sectorielles pour la même période et une série de plans ministériels de soutien à la mise en œuvre des stratégies sectorielles.

5. Un examen de la Stratégie nationale de développement a été réalisé en 2013, à mi-parcours du cycle de planification, pour évaluer les progrès accomplis dans son exécution, recenser les lacunes les plus graves et procéder aux ajustements nécessaires. Cet examen a révélé que la Stratégie avait transformé le mode de fonctionnement des administrations et sensibilisé celles-ci à la nécessité de mettre en place une collaboration intersectorielle au service de la planification du développement. Il a permis de repérer dans certains secteurs l'existence de déficits de compétences en matière d'administration et d'exécution de projets, illustrant ainsi l'importance des fonctions de contrôle et d'évaluation au triple niveau des programmes, des projets et des politiques. Les ministères et les administrations qui ont le mieux réussi à exécuter la Stratégie sont ceux qui ont mis en place des stratégies de communication ciblant un grand nombre de parties prenantes et de citoyens.

6. Parmi les problèmes transversaux qui font obstacle au développement du Qatar, on compte la rapide croissance de la population et les changements démographiques causés par l'arrivée massive de travailleurs expatriés qui travaillent sur des projets d'infrastructure; cette croissance et ces changements démographiques ont un effet négatif sur la planification dans plusieurs secteurs de développement. Entre 2008, année du lancement de la Vision nationale du Qatar, et 2013, le nombre d'habitants du pays est passé de 1,4 million à 2,1 millions, avec 200 000 habitants de plus pour la seule année 2012-2013. Une croissance démographique aussi rapide comporte des risques : pression énorme sur l'infrastructure sociale; dilution des valeurs et de l'identité culturelle traditionnelles des Qataris; problèmes économiques résultant de la dépendance à l'égard d'un nombre considérable de travailleurs expatriés; dégradation importante de l'environnement due au décalage entre les équipements

existants et les besoins de la population; et problèmes de sécurité routière résultant de l'augmentation de la circulation automobile.

7. Plusieurs projets d'équipement de grande envergure, dont la construction d'un réseau de routes nationales et les préparatifs de la Coupe du monde de 2020, ont entraîné une forte augmentation du nombre des poids lourds et semi-remorques et, par conséquent, une hausse du taux d'émission de dioxyde de carbone et du risque d'accidents de la route. Pour renforcer la sécurité routière, on a cherché à améliorer le réseau routier et la gestion de la circulation et à réduire les délais d'intervention des services d'urgence. On a créé un comité national de la sécurité routière en 2010 et adopté une stratégie nationale et un plan d'action pour la sécurité routière. Le taux élevé de mortalité par accident de la route chez les jeunes Qataris et le nombre élevé de piétons tués dans des accidents n'ont cependant pas encore pu être réduits.

8. En ce qui concerne le développement humain, qui est le pilier principal sur lequel repose la Stratégie nationale de développement du Qatar, il importe de noter que le classement de ce pays dans l'indice du développement humain est passé au cours des 10 dernières années de 51^e à 36^e sur 187 pays classés. Le Qatar a fait des progrès remarquables en matière de santé, mais il est encore loin derrière les cinq premiers pays dans le domaine de l'éducation.

9. Trouver le juste équilibre entre croissance économique, développement social et protection de l'environnement reste un défi pour le Qatar, dont l'empreinte carbone de 11,7 hectares globaux par habitant est la plus élevée du monde. Parmi les mesures que le Qatar prévoit de prendre pour tenir compte de la dimension écologique du développement durable figurent les suivantes : création d'une commission du développement durable de haut niveau; intégration des facteurs écologiques et sociaux dans les politiques macroéconomiques et sectorielles; révision de la réglementation en place pour garantir que les facteurs écologiques et la viabilité à long terme sont pris en compte dans les différents secteurs; et investissement dans les technologies propres afin de faciliter une production plus économe d'énergie et de réduire les déchets et les émissions de gaz à effet de serre.

10. Le Qatar met actuellement au point une méthode plus large d'évaluation du bien-être social, qui était

traditionnellement mesuré uniquement en termes d'augmentation des revenus. Des indicateurs quantitatifs et qualitatifs du bien-être social individuel et national permettent désormais d'évaluer la mesure dans laquelle la population bénéficie de la croissance du revenu national. Dans une enquête de satisfaction globale dans la vie, 84 % des répondants se sont déclarés très satisfaits ou assez satisfaits de leur vie.

11. Pour conclure, la planification du développement national favorise le progrès du développement humain, social, économique et écologique du Qatar, mais une rapide croissance démographique constitue un frein à ce progrès. Le Qatar a atteint un niveau élevé de développement humain et continue d'améliorer la qualité et la performance de son système éducatif. Le principe de durabilité a été intégré à toutes les étapes de la planification, et tant les Qataris que les expatriés déclarent un degré élevé de satisfaction dans la vie.

12. **M. Alotaibi** (Koweït), examinateur, dit que la stratégie nationale de développement du Qatar attache une grande importance au principe de durabilité afin de pouvoir répondre aux besoins de la présente génération sans hypothéquer les générations futures. Le développement économique et la protection de l'environnement sont inextricablement liés. Comme le Qatar, le Koweït s'efforce de diversifier une économie étroitement dépendante des industries extractives et de faire en sorte que ces industries respectent l'environnement.

13. Étant donné la rapide croissance économique du Qatar et le niveau élevé de son revenu national brut (RNB), l'examinateur aimerait avoir plus d'informations sur les obstacles rencontrés par ce pays dans l'exécution de son plan de développement durable et sur la façon dont il intègre les questions de durabilité dans l'activité de ses institutions publiques et autres. Notant les progrès accomplis par le Qatar sur l'indice du développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'action persistante qu'il mène en faveur du développement humain et social – ce qui est un processus centré sur l'homme et à long terme –, il demande des exemples précis de succès remportés par des programmes mis en place dans ces domaines.

14. **M. Raja Zaib Shah** (observateur pour la Malaisie), examinateur, dit que la Malaisie a noté avec un vif intérêt le processus de planification du développement national du Qatar. Puisant dans sa

propre expérience, la Malaisie connaît les multiples obstacles auxquels se heurte l'exécution de programmes de développement. Il prie donc le représentant du Qatar d'exposer les enseignements tirés de l'examen à mi-parcours de la stratégie nationale de développement, en particulier du point de vue de la durabilité. Il demande également plus d'informations sur l'emploi qui a pu être fait de critères subjectifs, en complément des indicateurs traditionnels, pour mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement.

Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (E/2014/83)

15. **M. Smith** (Royaume-Uni) dit espérer que les exposés nationaux volontaires imprimeront un élan nouveau à la mise en œuvre du programme de développement commun.

16. Le Royaume-Uni a récemment relancé l'action qu'il mène dans ce cadre, notamment en inaugurant l'Africa50 Infrastructure Fund. Il a adopté une loi qui vise expressément à offrir une aide au développement exempte de toute considération commerciale. Cette loi a ensuite été modifiée de façon à imposer l'établissement de rapports sur toute sorte de questions, y compris les progrès accomplis vers l'objectif fixé pour l'aide publique au développement, l'efficacité de l'aide fournie et sa transparence, et à pouvoir déterminer si les programmes mis en œuvre ont permis de réduire les inégalités entre les sexes.

17. Le Royaume-Uni a adopté une approche énergiquement transversale du développement et s'est doté d'un ministère spécialement chargé du développement international. Son Premier Ministre a coprésidé le Groupe de personnalités de haut niveau chargé d'étudier le programme de développement pour l'après-2015. Le Gouvernement britannique a lancé une série d'initiatives communes mobilisant plusieurs branches de l'administration. Il est très fier d'avoir atteint l'objectif fixé pour l'aide publique au développement. Au cours des dernières années, il s'est concentré sur les actions bilatérales et a ramené à 28 le nombre de ses pays partenaires. Puis, à mesure que son budget augmentait, il a mis en place des programmes plus amples de façon à avoir un impact plus important sur la pauvreté. Par exemple, au cours des 10 dernières années, il a investi 350 millions de livres chaque année en Éthiopie pour accélérer la réalisation par ce pays des objectifs du Millénaire pour le développement

(OMD). En 2015, le Royaume-Uni aidera quatre millions d'enfants pakistanais à achever leur scolarité. Soixante pour cent de son aide publique au développement, soit environ six milliards de livres, sont affectés à l'aide bilatérale, dont près de 40 % pour l'Afrique subsaharienne.

18. Le Gouvernement britannique a également fourni environ 4,4 milliards de livres aux institutions multilatérales, dont environ un demi-milliard aux programmes, fonds et institutions spécialisées des Nations Unies, 2,5 milliards aux fonds mondiaux et aux banques multilatérales de développement et 100 millions aux programmes de développement de l'Union européenne. Les objectifs du futur programme de développement durable devraient non seulement inclure un objectif indépendant pour les femmes, mais encore couvrir des questions que n'envisageaient pas les OMD, telles que la croissance économique, la paix, le principe de responsabilité et l'efficacité des institutions. Ce programme devrait également renforcer la collecte de données, et notamment de données désagrégées, ainsi que leur quantification et leur contrôle.

19. Sur le chapitre du développement économique et de la mobilisation des ressources nationales, la communauté internationale devrait aider les pays à compter sur leur activité économique et sur l'efficacité de leur administration fiscale pour se procurer des ressources qui leur soient propres. Le Royaume-Uni doublera cette année le montant des crédits qu'il consacre aux questions de développement économique, en s'efforçant en priorité de réduire les obstacles nationaux et internationaux à la croissance économique, en facilitant le développement des marchés de capitaux en Afrique subsaharienne, en stimulant les entreprises pour qu'elles répondent aux priorités de développement et en collaborant avec ses partenaires internationaux dans la lutte contre l'évasion et la fraude fiscale.

20. Le Royaume-Uni a mis au point une stratégie d'autonomisation des femmes et des filles fondée sur l'éducation, un travail rémunéré et la défense des droits sexuels et génésiques, y compris le droit de vivre à l'abri de la violence. Il doit d'ailleurs accueillir prochainement une réunion au sommet sur ces questions.

21. Un fonds international pour le climat d'un montant de près de 4 milliards de livres a été mis en

place il y a quelques années. Pour faire des progrès durables dans ce domaine, il faut pouvoir compter sur de vigoureux partenariats, et c'est pourquoi le Royaume-Uni a signé des mémorandums d'accord avec le Brésil et la Chine et renforcé sa collaboration avec la Banque islamique de développement et divers bailleurs de fonds arabes.

22. Il faut privilégier les quatre éléments essentiels d'un développement efficace que sont l'appropriation nationale, les résultats, la transparence et l'ouverture. Ces éléments conditionnent le fonctionnement du Ministère du développement international, qui est tenu de rendre étroitement compte de toutes ses activités et de communiquer les informations correspondantes au public. Le Gouvernement et les citoyens du Royaume-Uni partagent largement la conviction que le soutien qu'ils apportent à des pays tiers ne pourra que favoriser à la longue la prospérité durable de leur propre pays.

23. **M. Tekeste** (Éthiopie), examinateur, dit que l'exposé national volontaire du Royaume-Uni illustre bien les efforts faits par ce pays pour placer la transparence et la réactivité au centre de sa coopération pour le développement et de son engagement dans le monde, ce qui constitue une attitude dont les pays en développement ne peuvent que se féliciter.

24. L'Éthiopie se félicite également de la priorité accordée par le Royaume-Uni à l'élimination de l'extrême pauvreté grâce à une croissance économique inclusive, ce qui est conforme aux propres priorités du Gouvernement éthiopien. La forte priorité accordée par le Gouvernement éthiopien à l'élimination de la pauvreté s'est traduite par des investissements importants dans l'agriculture et la sécurité alimentaire, l'eau et l'assainissement, la santé, l'éducation et les transports ruraux. Ces investissements ont permis d'enregistrer un taux de croissance de plus de 10 % au cours de la dernière décennie et d'accomplir des progrès importants vers la plupart des OMD. Non seulement la pauvreté a-t-elle fortement reculé, mais encore l'objectif n° 4 a été atteint bien avant la date fixée. Le Royaume-Uni a pris une part essentielle à ces résultats.

25. Le Royaume-Uni a eu raison de dire dans son rapport que l'élimination de la pauvreté restera hors d'atteinte tant que l'on ne s'attaquera pas aux changements climatiques et que l'on ne soutiendra pas le développement durable. À cet égard, le soutien qu'il apporte aux efforts de l'Éthiopie pour devenir, pendant

les 10 prochaines années, un pays à revenu intermédiaire et à faible émission de carbone est crucial. L'approche originale retenue par le Royaume-Uni dans la lutte contre la pauvreté constitue elle aussi une contribution cruciale au développement durable. L'Éthiopie est convaincue que le ferme soutien accordé par le Royaume-Uni aux pays en développement les aidera à s'arracher à la pauvreté et à rompre leur dépendance à l'égard de l'aide internationale.

26. Seul parmi les pays membres du Groupe des Huit, le Royaume-Uni a tenu l'engagement pris envers la communauté internationale de consacrer 0,7 % de son revenu national brut à l'aide publique au développement. L'Éthiopie elle-même a bénéficié de cette aide. Non content d'accroître son volume, le Royaume-Uni a adopté des modalités de fourniture de cette aide qui accroissent l'utilité des fonds fournis et constituent une véritable leçon pour tous les acteurs du partenariat mondial. Ces modalités respectent le principe selon lequel les pays décident eux-mêmes de leurs priorités de développement et elles ménagent un espace permettant à ces pays de choisir leurs politiques sans remettre en question les responsabilités au niveau local, ce qui constitue une autre leçon importante.

27. En sa qualité de Coprésident du Comité directeur du Partenariat mondial pour l'efficacité de la coopération pour le développement, le Royaume-Uni a joué un rôle essentiel dans la promotion du programme international de développement. Son Ministère du développement international a fermement aligné son soutien sur les priorités de développement du Gouvernement éthiopien et il a aidé à consolider les institutions et les administrations éthiopiennes en leur confiant le soin d'acheminer l'aide au développement. Le fait de fournir une aide non liée à des intérêts politiques ou commerciaux a également renforcé son efficacité au service du développement.

28. L'Éthiopie invite le Royaume-Uni à continuer de soutenir la lutte menée par les pays en développement contre la pauvreté et pour le développement durable, et à partager avec les pays membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) son expérience et ses succès en matière d'efficacité de la coopération au développement.

29. Pour mieux assurer un développement durable, le Gouvernement britannique devrait aller au-delà de l'aide publique au développement et renforcer sa

coopération avec les pays en développement dans les domaines de l'investissement, du commerce international, du partage des connaissances et des transferts de technologies. L'Éthiopie attache un grand prix à l'étroite et efficace coopération au service du développement qui la lie au Royaume-Uni.

30. **M. Masood Khan** (observateur du Pakistan), examinateur, dit que l'exposé du Royaume-Uni a mis en évidence l'impressionnante prestation de ce pays en matière d'aide au développement et confirmé son active participation au débat mondial sur le programme de développement pour l'après-2015, tout en renforçant la conviction qu'il serait possible d'éliminer la pauvreté d'ici à 2030 et de mettre en place des institutions efficaces et responsables. Le Pakistan a, quant à lui, mis en place un projet intitulé « Leave Nobody Behind », ainsi qu'un groupe d'étude sur les objectifs du Millénaire pour le développement.

31. En engageant les pays à mettre un terme à la pauvreté et à leur dépendance à l'égard de l'aide en finançant eux-mêmes, pour l'essentiel, leur propre sortie du sous-développement, le Royaume-Uni préconise un véritable changement de paradigme. Pour y arriver, la croissance, le développement économique et la consolidation des institutions sont des conditions nécessaires. La coopération traditionnelle pour le développement se verra progressivement complétée par la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire avec de nouveaux acteurs étatiques et non-étatiques, ainsi que par les revenus supplémentaires fournis par des administrations fiscales plus efficaces. Le Royaume-Uni a raison d'appeler l'attention sur les trois priorités suivantes : les États fragiles et touchés par un conflit, la résilience après une catastrophe, et les changements climatiques. Les objectifs de la communauté internationale en matière de développement et de lutte contre les changements climatiques devraient être complémentaires de ceux qui ont été convenus dans la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques plutôt que de faire double emploi avec eux.

32. Le Pakistan se félicite de ce que le rapport ait mis l'accent sur la bonne gouvernance, l'état de droit, l'équité des systèmes judiciaires et la participation des femmes à la vie sociale. Les hypothèses de base du rapport sont solides, puisque le système international de financement du développement devrait puiser et mobiliser l'aide au développement à partir de sources

variées plutôt qu'en comptant exclusivement sur l'aide publique au développement.

33. Les gouvernements des pays en développement devraient profiter de l'aide internationale pour rationaliser leurs politiques fiscales et moderniser leurs systèmes de perception des impôts. Pour que ces pays puissent effectivement financer leur sortie de la pauvreté, il faudra mettre en place un système de commerce international favorable au développement. Le Pakistan peut attester des résultats que l'approche britannique de la coopération pour le développement a déjà produits dans des domaines comme l'éducation, la création d'emplois, la santé des femmes et des enfants et la démocratie. Le Pakistan est reconnaissant au Royaume-Uni de l'aide que celui-ci lui a rapidement fournie après les inondations catastrophiques de 2010 et 2011 et apprécie les rapports étroits qu'il entretient avec lui dans tous les domaines, et en particulier en matière de coopération pour le développement.

34. Le Pakistan aimerait savoir quel est l'objectif assigné à la Conférence internationale de 2015 sur le financement du développement, quelle place cet objectif occupera dans le modèle envisagé par le Royaume-Uni pour ses programmes d'aide bilatérale, et si le Royaume-Uni s'emploiera seul ou en consultation avec les autres membres de l'Union européenne ou de l'OCDE à appliquer ce modèle.

35. Le Pakistan souhaite également savoir ce que le Royaume-Uni recommanderait aux pays en développement de faire pour stimuler leur croissance économique et stabiliser leurs indicateurs macroéconomiques. Il se demande si l'Organisation mondiale du commerce opérera dans un avenir proche pour un agenda véritablement axé sur le développement, et prie le représentant du Royaume-Uni de dire plus précisément comment l'économie mondiale pourrait être rééquilibrée, où les interventions les plus stratégiques pourraient être faites et qui pourrait procéder à ces interventions.

Koweït (E/2014/76)

36. **M. Alotaibi** (Koweït) annonce que le Koweït a atteint trois des OMD avant l'échéance de 2015. Le Koweït veut à la fois atteindre ses propres objectifs de développement et soutenir les efforts de développement des autres pays en leur apportant une aide publique au développement (APD). Pays en développement à revenu élevé, le Koweït ne connaît

pas de cas d'extrême pauvreté ou de faim, et son revenu national par habitant est environ trois fois supérieur à la moyenne mondiale.

37. Le Koweït consacre une importante proportion de son budget annuel au financement de programmes de protection sociale tels que l'assurance chômage, les avantages sociaux liés au mariage et les allocations à des groupes vulnérables comme les femmes divorcées et les veuves. Son gouvernement subventionne les communications, l'électricité, l'eau, le carburant et les denrées alimentaires de nécessité.

38. En ce qui concerne l'ODM n° 2, le Koweït a fait d'immenses progrès en matière d'éducation. En 2012, environ 97 % des petits Koweïtiens étaient inscrits à l'école primaire, avec des taux d'inscription à peu près égaux pour les garçons et les filles. La même année, 98,3 % des petits Koweïtiens de la classe d'âge concernée ont achevé le cycle complet d'études primaires. La proportion d'enfants qui ne poursuivent pas leur scolarité jusqu'à la fin du primaire diminue régulièrement. Le Gouvernement koweïtien a comblé l'écart entre les sexes dès 1999 et compte atteindre l'objectif de l'éducation primaire pour tous d'ici à 2015. La scolarité est obligatoire jusqu'à la fin du cycle intermédiaire et l'école est gratuite à tous les niveaux depuis 1965. Le Gouvernement koweïtien s'emploie énergiquement à créer un cadre éducatif idéal et enrichissant en adoptant les meilleures méthodes pédagogiques et en équipant au mieux les classes.

39. Le succès obtenu par le Koweït avec l'éducation primaire universelle n'a pas réduit les efforts qu'il fait pour maintenir ses taux d'inscription et élargir l'accès à l'éducation dans les autres cycles. Pour cela, il a adopté les priorités suivantes : améliorer la qualité et l'efficacité du système éducatif; mettre au point des programmes scolaires nationaux; renforcer l'enseignement assisté par ordinateur; assurer une formation aux enseignants nationaux et rendre ceux-ci plus efficaces.

40. En ce qui concerne l'ODM n° 3, l'indice de scolarisation des femmes a progressé fortement, selon l'indicateur global de réduction des disparités entre les sexes. Des progrès dans l'éducation signifient un meilleur accès à l'emploi pour tous. En 2013, environ la moitié des Koweïtiennes avaient un emploi et elles occupaient de plus en plus souvent des postes de niveau supérieur. Les femmes ont également réussi à

percer dans des professions auparavant réservées aux hommes, à détenir des portefeuilles ministériels et à se faire élire députées sans même s'appuyer sur un système de quota. Le Koweït a satisfait à ses obligations conventionnelles internationales conformément à son engagement renouvelé de réaliser l'égalité des sexes.

41. Malgré les efforts du Gouvernement pour parvenir à une représentation équilibrée des sexes dans la vie politique et publique, la participation des femmes reste limitée. Le Koweït continuera donc de préparer le terrain pour une plus grande participation politique des femmes et de puiser dans le réservoir de connaissances des femmes pour façonner la société future, en coopération avec toutes les parties prenantes, et en particulier le monde associatif et la presse écrite, radiophonique et télévisuelle. La législation en vigueur assure la protection des droits fondamentaux, des libertés et de l'égalité des femmes.

42. En ce qui concerne l'ODM n° 4, le Koweït a réduit d'environ la moitié le taux de mortalité juvénile (enfants âgés de moins de 5 ans) entre 1990 et 2012. Quant au taux de mortalité infantile (enfants âgés de moins de 1 an), il est passé de 14,8 décès pour 1 000 naissances vivantes en 1990 à 7,7 en 2012. La proportion d'enfants koweïtiens vaccinés contre la rougeole est passée de 66 % en 1990 à 97,4 % en 2012. Le Gouvernement finance la recherche sur les maladies infantiles les plus répandues dans le pays et prend des mesures de prévention pour réduire leur prévalence. Les responsables sanitaires attachent une importance particulière aux programmes visant à éliminer la rougeole. Il n'existe plus guère d'obstacles importants à la réalisation de l'ODM n° 4, mais il faudra consentir de nouveaux investissements et compter sur de futures avancées scientifiques pour réduire encore les taux déjà remarquables auxquels est parvenu le Koweït.

43. En ce qui concerne l'ODM n° 5, le faible coût et la facilité d'accès aux services sanitaires et aux centres médicaux ont fait baisser le taux de mortalité maternelle, qui est passé de 11 décès pour 100 000 naissances vivantes en 1990 à 1,7 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2012, et permis d'atteindre un taux de près de 100 % pour les accouchements assistés par du personnel médical compétent. Le Koweït est résolu à fournir à tous ses citoyens des soins de santé de qualité, y compris des soins de santé primaires gratuits. Son plan de développement à moyen terme de 2010-2011 à 2013-2014 inclut un programme visant à

moderniser les services de santé. Pour maintenir le taux de mortalité maternelle à un niveau aussi bas, il est essentiel que les femmes puissent bénéficier d'un suivi médical pendant la grossesse et après l'accouchement. Le Koweït continuera de sensibiliser les femmes, en collaboration avec des spécialistes des statistiques sanitaires, à l'importance de la santé en général, de la santé de la procréation en particulier, et de la nutrition.

44. En ce qui concerne l'ODM n° 6, le Koweït a adopté une stratégie nationale de lutte contre le VIH/sida qui encourage les individus à risque à se faire tester en mettant à leur disposition, sur une base volontaire et confidentielle, des tests de dépistage du VIH/sida. Par ailleurs, les tests obligatoires de dépistage du VIH/sida auxquels sont soumis les candidats au mariage ont révélé que le taux d'infection est presque nul et que le sida n'est pas un problème important au Koweït. Le Gouvernement offre gratuitement soutien, soins et traitements aux personnes atteintes du sida, conformément aux protocoles les plus récents de l'Organisation mondiale de la Santé. Ces personnes ont également droit à une retraite anticipée pour raisons de santé.

45. L'action menée par le Gouvernement contre la tuberculose a permis de réduire considérablement le nombre des nouveaux cas (incidence) de cette maladie et son taux de mortalité. En 2011, environ 93 % des cas diagnostiqués ont pu être guéris.

46. Le Gouvernement koweïtien offre une large assurance maladie à tous les citoyens et aux travailleurs migrants. Dès qu'une maladie contagieuse est diagnostiquée, il cherche l'origine de la contagion, fait subir un dépistage aux individus qui ont été en contact avec le sujet infecté, fait administrer un traitement préventif à ceux qui en ont besoin et met en place des régimes de traitement à court terme sous contrôle.

47. En ce qui concerne l'ODM n° 7, entre 1993 et 2012 le Koweït a réduit de 27,1 % sa consommation de substances appauvrissant la couche d'ozone, et il a réussi à éliminer totalement les émissions de chlorofluorocarbone (CFC) en 2010. Entre 1990 et 2012, les zones terrestres et marines protégées sont passées à 21,7 % de la superficie totale du pays. Tous les citoyens koweïtiens ont accès à une eau potable saine et salubre, obtenue par un procédé de dessalement qui respecte les normes internationales de

qualité. La consommation moyenne annuelle d'eau par habitant est parmi les plus élevées du monde. La consommation d'énergie a augmenté d'environ 45 % entre 1995 et 2009, de même que le coût de l'énergie consacrée à la production d'eau et d'électricité. L'attachement du Koweït à la préservation de l'environnement revêt une importance particulière, compte tenu de sa dépendance à l'égard de la production de pétrole et de son rude climat. Son gouvernement s'efforce de respecter les conventions et instruments internationaux relatifs à l'environnement et a adopté une loi générale de protection de l'environnement.

48. Pour trouver une solution au problème posé par ses émissions de dioxyde de carbone par habitant et par dollar de produit intérieur brut (en parité de pouvoir d'achat), le Koweït met actuellement au point un plan national général pour l'environnement qui comprend des projets visant à assurer en toute sécurité l'élimination des déchets et le piégeage du dioxyde de carbone. Il a l'intention de demander une aide internationale pour réviser et rectifier ses données relatives aux émissions et pour exécuter un projet de piégeage du dioxyde de carbone. Il encouragera les partenariats public-privé et appuiera l'action menée par la société civile pour empêcher la pollution et la dégradation de l'environnement et sensibiliser la population aux questions environnementales.

49. La consommation élevée d'eau et d'énergie constitue un problème de taille, d'autant plus qu'elle améliore grandement la qualité de vie au Koweït. Dans ce contexte, le Gouvernement entend élaborer une série de politiques et de stratégies prévoyant l'établissement d'usines de distillation d'eau de mer afin de répondre à la demande jusqu'en 2020. Par ailleurs, le réseau d'adduction et de distribution de l'eau est en cours de modernisation pour empêcher les fuites.

50. En ce qui concerne l'ODM n° 8, les institutions nationales koweïtiennes, agissant par le biais du Fonds koweïtien pour le développement économique des pays arabes, accordent des subventions, des prêts et une assistance technique à plusieurs pays ainsi qu'à des organismes de développement régionaux et internationaux. En 2011-2012, l'aide publique au développement octroyée par le Koweït représentait 1,32 % de son RNB, ce qui est beaucoup plus que le minimum de 0,7 % prévu par l'ODM n° 8. Le montant des subventions accordées par l'entremise du Fonds koweïtien est passé de 734 millions de dollars en 2008-

2009 à 3,4 milliards de dollars en 2012-2013, soit une augmentation de 358,2 %. Le Koweït soutient également les initiatives du Conseil de coopération du Golfe, notamment celles relatives à la production, l'utilisation et la consommation d'énergie. Au cours des quatre dernières années, le Koweït a accueilli plusieurs réunions régionales sur la coopération économique et sociale.

51. Inspiré par sa propre expérience du développement, le Koweït souligne l'importance de faire en sorte que le programme de développement pour l'après-2015 soit suffisamment souple pour s'adapter aux aspirations, aux priorités et aux stratégies nationales des États. Il faudrait concilier de façon plus efficace les objectifs internationaux et les programmes et plans nationaux afin que les pays puissent choisir des objectifs compatibles avec leurs circonstances particulières, ce qui assurerait à ces objectifs une plus grande légitimité et un soutien politique plus fort sur le plan national. Enfin, le programme de développement pour l'après-2015 devrait proposer des modèles de développement favorisant une croissance économique inclusive sur le plan social et respectueuse de l'environnement.

52. **M. Al Nabit** (Qatar), s'exprimant en sa qualité d'examineur, félicite le Koweït des progrès qu'il a accomplis dans la réalisation des OMD, dont trois sont déjà atteints. Le Koweït et le Qatar sont confrontés au même problème du fait de la dépendance commune de leurs économies à l'égard du pétrole. Ils ont besoin de mettre en place de nouvelles réformes pour diversifier leurs sources de revenus et renforcer le rôle joué à cet égard par le secteur privé. Le représentant du Qatar souhaite obtenir plus d'informations sur les dispositions prises par le Koweït pour encourager le secteur privé à s'associer aux projets de développement et d'équipement lancés par le secteur public et, plus généralement, à participer à la vie économique du pays.

53. **M. Shank** (Directeur associé du Friends Committee on National Legislation, professeur adjoint et membre du Conseil d'administration de l'Institut d'analyse et de règlement de conflits de l'Université George Mason) aimerait entendre des exemples complets de bonnes pratiques dans les domaines suivants : inclusivité, transparence et responsabilité, amélioration des conditions d'accès et des opportunités offertes aux populations défavorisées et respect de l'environnement.

54. **M. Al Nabit** (Qatar) fait observer que la protection de l'environnement exige à la fois des progrès dans les différents secteurs de l'économie et des changements dans la culture et le comportement des institutions d'une société donnée, quelle qu'elle soit. Au Qatar, le secteur des hydrocarbures met actuellement en place un certain nombre de projets de réduction des émissions de dioxyde de carbone. Toutes les entreprises du secteur sont tenues de déposer un rapport annuel sur les progrès qu'elles ont fait dans la réduction de leurs émissions. De même, des efforts considérables sont faits pour quantifier les dommages provoqués par les déchets solides.

55. Dans tous les secteurs d'activité, les questions environnementales ont été intégrées aussi bien dans les institutions que dans les politiques. Pour ce qui est du développement humain, le Gouvernement du Qatar s'emploie à diversifier les filières offertes à la population, améliorer la qualité de l'assurance maladie et élargir celle-ci à l'ensemble de la population. Le Qatar s'efforce aussi de garantir l'offre de formation permanente dans un but de renforcement des compétences.

56. **M. Smith** (Royaume-Uni) remercie le Gouvernement éthiopien d'avoir accepté d'accueillir la prochaine Conférence internationale sur le financement du développement, car il importe au plus haut degré de pouvoir discuter des moyens qui seront nécessaires pour mettre en œuvre le futur programme de développement durable. Des discussions fructueuses permettront d'obtenir des informations importantes et de mieux comprendre comment la communauté internationale pourra mener ce programme à bien. Il y faudra non seulement de l'aide publique au développement, mais encore une large gamme de moyens et de politiques. Les mesures les plus importantes qui auront été décidées à la Conférence internationale sur le financement du développement seront intégrées aux programmes bilatéraux du Royaume-Uni. La communauté internationale, y compris le Groupe des Vingt et l'OCDE, devrait elle aussi intervenir.

57. Le Royaume-Uni, qui a fait de la transparence une priorité, a mis en ligne toutes les informations pertinentes, y compris les opérations bancaires et les dépenses, concernant tous les ministères du Gouvernement. Cela ne peut qu'inciter le Ministère du développement international à améliorer la qualité de l'information qu'il diffuse et à rendre compte de son

action plus en détail aux contribuables et aux citoyens du Royaume-Uni et des pays partenaires.

58. **M. Alotaibi** (Koweït) dit que, en raison de la dépendance persistante de l'économie koweïtienne à l'égard du pétrole, son gouvernement prend actuellement, dans ses plans, programmes et politiques de développement, des mesures visant à transformer la structure de l'économie et élargir la base productive du pays. Il a aussi pris un certain nombre de décisions portant création d'organes de lutte contre la corruption et fait adopter des lois encadrant les privatisations ainsi que diverses autres lois pertinentes. Il a mis en place un fonds national des petites et moyennes entreprises pour encourager les jeunes entrepreneurs et stimuler la concurrence.

59. **M^{me} Ntyam-Ehya** (observatrice pour le Gabon) demande au représentant du Qatar d'exposer plus en détail les dispositions prises par son gouvernement pour renforcer la sécurité routière. Le Gabon félicite le Royaume-Uni de l'expérience considérable qu'il a acquise en matière d'aide au développement en lien avec l'environnement.

60. **M^{me} Kage** (Allemagne) demande aux exposants de commenter les objectifs du Millénaire pour le développement et de dire dans quelle mesure ces objectifs ont inspiré la formulation de leurs politiques nationales. Le Qatar, notamment, s'est référé plus souvent à l'indice de développement humain qu'aux objectifs du Millénaire pour le développement. M^{me} Kage souhaite savoir s'il faut voir dans cette préférence une critique implicite. Enfin, elle prie le Royaume-Uni de préciser sa position sur la question de l'aide au développement et sur l'orientation qui devrait être donnée au programme de développement pour l'après-2015.

61. **M. Al Nabit** (Qatar) répond que l'action menée par son gouvernement pour renforcer la sécurité routière a consisté surtout à améliorer l'infrastructure routière, faire respecter les règles de sécurité et sensibiliser la population à l'importance de réduire le nombre des accidents de la route, de prévenir ces accidents et d'intervenir rapidement quand ils surviennent. Malgré cela, le nombre des accidents n'a pas diminué, à cause de la rapide croissance démographique et de l'augmentation concomitante du nombre des véhicules en circulation. Pour ce qui est du développement humain, la stratégie du Gouvernement qatari a été mise en place après l'adoption des OMD,

dont il a fait sa référence fondamentale en matière de développement. Depuis, des progrès importants ont été accomplis dans la réalisation de ces objectifs.

62. **M. Smith** (Royaume-Uni) dit que son gouvernement a réorganisé à la fois sa stratégie de développement et son Ministère du développement international en les centrant sur les OMD, qui ont eu une influence considérable sur son approche et ses priorités en matière d'aide au développement. Avec le temps, en effet, il est devenu évident qu'un certain nombre de facteurs tels que les conflits, l'inégalité des sexes, la bonne gouvernance et la solidité des institutions n'étaient pas suffisamment pris en compte par les OMD, et qu'il fallait donc réorienter les priorités du Royaume-Uni.

63. Le programme de développement pour l'après-2015 devrait être d'application universelle. Le Royaume-Uni a déjà commencé à réfléchir aux implications de plusieurs de ses politiques et étudie un certain nombre de questions pertinentes ainsi que les réponses à leur apporter. Le programme de développement pour l'après-2015 est extrêmement important et aidera plusieurs ministères britanniques à s'associer plus activement au programme international.

64. **M. Alotaibi** (Koweït) dit que le programme de développement pour l'après-2015 doit s'inscrire en complément des OMD. Le débat sur le contenu de ce programme sera certainement long et complexe, mais le Koweït espère qu'un accord sur les objectifs de développement durable pourra être dégagé en septembre 2014. En sa qualité de petit pays et de membre du Groupe des 77 et de la Chine, le Koweït a pour priorités l'élimination de la pauvreté et le renforcement du partenariat mondial pour le développement, qui doivent être placés au cœur du futur programme. Quelque improbable que puisse être la réalisation de l'OMD n° 8 d'ici à 2015, l'aide publique au développement doit être augmentée. De plus, les institutions internationales compétentes pour le commerce et l'environnement devront mieux coordonner leur action pour faciliter la réalisation des objectifs de développement actuels.

65. **M. Shank** (Directeur associé du Friends Committee on National Legislation, professeur adjoint et membre du Conseil d'administration de l'Institut d'analyse et de règlement de conflits de l'Université George Mason) fait observer qu'il existe une étroite corrélation entre le fait qu'une société ait un caractère

plutôt pacifique et les huit indicateurs suivants : un gouvernement qui fonctionne bien, un environnement favorable aux entreprises, une répartition équitable des ressources, le respect des droits d'autrui, de bonnes relations avec les pays voisins, la libre circulation des informations, un niveau élevé d'instruction et de faibles niveaux de corruption. Il n'est pas de pays qui n'ait de progrès à faire sur au moins un de ces indicateurs.

66. Dans sa préparation du programme de développement pour l'après-2015, la communauté internationale devrait réfléchir à l'importance d'investir dans le capital humain pour créer un environnement plus pacifique et à la nécessité de tenir compte d'une forte croissance démographique dans toute stratégie de développement durable. Les représentants du Koweït et du Qatar ont tous les deux évoqué la forte empreinte carbone de leur pays, ce qui devrait inciter à réfléchir aux moyens de la réduire. Pour aller de l'avant, il importe de préserver l'optimisme exprimé par le Royaume-Uni à l'égard des OMD.

67. Plusieurs questions restent en suspens, comme celles de savoir s'il y aura un objectif indépendant consacré aux femmes et si les objectifs pour le développement durable seront aussi mobilisateurs que les objectifs du Millénaire pour le développement. Il importe également de se demander si la paix et la stabilité seront des éléments centraux des objectifs de développement durable, si un vigoureux système de suivi et contrôle sera mis en place et si les pays contribueront aux fonds pour le climat.

68. Les propos tenus par le représentant de l'Éthiopie devraient amener à réfléchir aux moyens d'affranchir l'aide de considérations politiques. Le représentant du Pakistan a lui aussi soulevé une question cruciale qui, peut-on espérer, incitera la communauté internationale à se demander comment faire pour que les objectifs de développement durable ne laissent personne en arrière.

69. La croissance économique ne saurait résoudre tous les problèmes du monde. Elle n'a pas permis d'éliminer la pauvreté et les inégalités dans des pays comme les États-Unis, par exemple, où une forte croissance économique n'a profité qu'à une petite partie de la population. Sur le plan de l'éducation, le Koweït a atteint un taux d'inscription à l'école primaire de 97 %; le moment est donc venu de réfléchir aux moyens d'étendre ce succès aux cycles secondaire

et tertiaire. Le fait que les femmes occupent 8 % des sièges du Parlement koweïtien est une invitation à redoubler d'efforts pour accroître la participation des femmes à la vie politique. Étant donné le volume croissant des émissions de gaz carbonique, il faudra trouver les moyens de réduire ces émissions dans l'intérêt de l'environnement. La rareté de l'eau, qui a été à l'origine de graves conflits, est un autre problème important. Enfin, l'action menée par le Royaume-Uni en faveur de la responsabilité et de la transparence invite à réfléchir aux moyens de donner accès à l'information à ceux qui n'ont pas Internet.

70. Les objectifs du Millénaire pour le développement ont certes été utiles, mais de nouveaux efforts devront être consentis. Il faudra entretenir l'enthousiasme suscité par l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015 et la communauté internationale devra veiller à ce que les OMD continuent d'occuper une place centrale dans ses travaux.

La séance est suspendue à 17 h 30; elle est reprise à 17 h 42.

M. Sadjik (Autriche) reprend la présidence.

Exposés nationaux volontaires : État plurinational de Bolivie (E/2014/56), Gambie (E/2014/82), Soudan (E/2014/58) et État de Palestine (E/2014/60)

71. **Le Président** invite l'Administratrice du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), M^{me} Clark, à remplir les fonctions de modératrice du débat sur les exposés nationaux volontaires.

72. **M^{me} Clark** (Administratrice du Programme des Nations Unies pour le développement), modératrice, rappelle que la séance a pour objet de déterminer les futurs objectifs de développement durable. Dans son rapport provisoire sur les objectifs du Millénaire pour le développement, le Secrétaire général a constaté que les progrès accomplis ont été inégaux mais que les consultations nationales sur le programme ont été riches d'enseignements. Le PNUD a produit 450 rapports nationaux depuis 2000, dont 7 rapports de l'État plurinational de Bolivie qui ont mis en évidence l'approche globale du développement adoptée par ce pays. La Gambie a fait l'objet de quatre rapports qui sont centrés sur les obstacles concrets auxquels se heurte le développement dans la population et qui font le point des enseignements tirés de l'expérience dans la

perspective de l'après-2015. Les rapports sur le Soudan analysent les effets des conflits sur la planification du développement et sur les différents types de partenariat pour le développement. Ils soulignent l'importance que revêtent l'amélioration des ressources humaines et le renforcement des institutions. Les rapports sur la Palestine soulignent l'importance d'adopter une approche du développement basée sur les droits de l'homme, ainsi que la nécessité de renforcer les capacités de certaines catégories sociales, et tout spécialement les jeunes et les femmes.

État plurinational de Bolivie (E/2014/56)

73. **M^{me} Caro Hinojosa** (État plurinational de Bolivie), Ministre de la planification du développement, illustre son exposé par une série de diapositives électroniques. Elle explique que le modèle de développement général de son pays intègre les dimensions économique, sociale et environnementale des OMD et qu'il privilégie un progrès économique et social de long terme à l'horizon 2025. Pendant les 10 dernières années, la Bolivie a procédé à d'importants changements, notamment en adoptant une nouvelle constitution et un nouveau modèle économique.

74. Si l'économie bolivienne est l'une des deux plus fortes de la région, c'est en partie grâce à des facteurs externes, mais aussi grâce à la nouvelle politique économique qui encadre l'emploi et la distribution des revenus. La croissance est passée de 3,6 %, pendant la période 1991-2005, à 5 %, pendant la période 2006-2013, et l'objectif est aujourd'hui de passer à une croissance de 7 % d'ici à 2030. Les réserves de change ont progressé de 742 % depuis 2005 et, loin d'être une coïncidence, cette progression s'explique par les modifications apportées au droit de propriété et par la redistribution des ressources des secteurs pétrolier et gazier. Avec un produit intérieur brut moyen par habitant de 1 899 dollars pendant la période 2006-2013, la Bolivie est devenue un pays à revenu intermédiaire. Depuis 2005, le chômage a été réduit de moitié et le salaire minimum national a presque triplé, en partie grâce à l'augmentation de l'investissement public, mais aussi grâce à l'augmentation des investissements directs étrangers, notamment dans les petites et moyennes entreprises.

75. La proportion des ménages ayant accès à des prestations sociales, qui était de 16,5 % seulement en 2005, est passée à 60,4 % en 2012. La pauvreté et l'extrême pauvreté ont fortement reculé pendant la

même période. Deux millions de personnes ont été délivrées de la pauvreté et l'on espère que, d'ici à 2020, le taux de croissance de l'extrême pauvreté sera inférieur au taux de croissance démographique. La Bolivie a toujours été caractérisée par ses inégalités. En 2006, à l'échelle nationale, le décile le plus riche de la population gagnait 97 fois plus que le décile le plus pauvre, mais, en 2013, il gagnait seulement 36 fois plus. La faim et la sous-nutrition reculent régulièrement, tandis que l'indice de développement humain de la Bolivie progresse. Les femmes sont mieux représentées dans le pouvoir exécutif, le pouvoir législatif et le pouvoir judiciaire et le principe de l'égalité des sexes a été inscrit dans la Constitution.

76. Le programme de développement à l'horizon 2025 intégrera plus clairement un rapport harmonieux à l'environnement. Les mesures prises pour réduire le chômage et les inégalités s'inscriront dans une nouvelle approche de la croissance qui considérera que les ressources naturelles, en tant qu'actif commun, ne sont pas un simple facteur externe mais font partie intégrante de l'équation. La promotion de la croissance et la réduction des inégalités devront reposer sur une plus grande participation de la société civile, c'est-à-dire de ceux-là mêmes qui vivent parmi les ressources naturelles et qui les gèrent.

77. **M^{me} Rodríguez** (Cuba), examinatrice, dit que le rapport de l'État plurinational de Bolivie décrit un modèle complet de développement, ainsi que les acquis de ce pays et les défis qu'il devra relever pendant les années qui le séparent du bicentenaire de son indépendance, en 2025, et ceci dans le cadre du « Vivre bien », des droits de la Terre-Mère, et de sa vision du programme de développement pour l'après-2015. Le modèle économique, social, communautaire et productif du « Vivre bien », adopté par la Bolivie en 2006, a permis de réduire les inégalités et la pauvreté, de parvenir à une répartition plus équitable des revenus et de transférer une partie des excédents dégagés par des secteurs stratégiques comme l'énergie et les industries extractives vers des secteurs créateurs de revenus et d'emplois tels que l'industrie, le tourisme et le logement. Ce modèle économique pluraliste intègre certes d'autres acteurs, tels que les coopératives et les communautés, mais l'État reste le principal acteur de l'économie, où il intervient comme planificateur, investisseur, régulateur, banquier et promoteur.

78. La politique gouvernementale d'encadrement des prix des denrées alimentaires et de transfert de

ressources vers les catégories les plus vulnérables de la population a permis de réduire considérablement l'extrême pauvreté. Les progrès vers l'école primaire universelle ont relevé le taux d'alphabétisme et l'allocation « Juanito Pinto » versée à tous les élèves du primaire a entraîné une hausse du taux d'inscription scolaire et une baisse du taux de décrochage. Il y a eu également des progrès dans les domaines de l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes, la mortalité maternelle et infantile et la santé maternelle. La lutte menée contre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies a commencé à porter fruit à partir de 2007. La protection de la nature a été renforcée, l'usage de substances appauvrissant la couche d'ozone a diminué et il est maintenant interdit d'importer ces substances.

79. La Bolivie soutient le principe d'une alliance mondiale pour le développement, dans la perspective d'un programme de développement pour l'après-2015, qui serait fondé sur un nouveau modèle de vie dans lequel la nature ne serait pas traitée comme une source de matières premières destinées à alimenter une insatiable accumulation du capital privé, mais comme une ressource durable dans le cadre d'une approche nouvelle et visionnaire privilégiant l'harmonie avec la nature plutôt que la consommation illimitée de ses ressources.

80. L'examinatrice félicite la Bolivie de l'action qu'elle a menée et des résultats qu'elle a obtenus par rapport aux OMD, étant entendu que de nouveaux efforts seront nécessaires pour assurer un avenir meilleur au peuple bolivien. Il serait intéressant d'en savoir plus sur la façon dont l'« Agenda patriotique du bicentenaire à l'horizon 2025 » constitue un programme complet de développement. Il serait également intéressant de savoir comment la société civile organisée contribue au développement durable et quels sont les défis qui restent à relever. Le programme visionnaire suivi par la Bolivie repose sur la création d'un climat favorable à l'exécution de politiques de développement capables d'alimenter une croissance économique soutenue en harmonie avec la nature. L'examinatrice souhaite enfin obtenir plus d'informations sur les principes fondamentaux qui peuvent, selon la Bolivie, aider un pays à atteindre les OMD.

81. **M. Mukerji** (Inde), examinateur, dit que la Bolivie s'est dotée d'un projet visionnaire de développement intégral au service du « Vivre bien » et a accompli des progrès considérables dans la

réalisation de ses propres objectifs de développement ainsi que des OMD. Elle a réussi à réduire la pauvreté et le chômage et à bénéficier d'une croissance économique inclusive et soutenue. La malnutrition des enfants a fortement diminué et le taux d'alphabétisme des jeunes de 15 à 24 ans est de 99,5 %, alors même que le taux net de scolarisation est de 82,2 %. Des avancées ont été faites vers l'égalité des sexes et le nombre des filles inscrites à l'école primaire est plus élevé que celui des garçons. Par contre, un certain nombre de disparités géographiques requièrent l'attention du Gouvernement.

82. La civilisation de l'Inde partage avec celle de la Bolivie l'idée d'un vivre bien en harmonie avec la nature. La nature y est considérée comme un partenaire vivant du développement et non une ressource à exploiter. Une certaine culture de la frugalité, qui veut que les prélèvements sur la nature soient réduits au strict minimum et que rien ne soit gaspillé, fait partie d'une sagesse qui s'est transmise en Inde de génération en génération sur plusieurs millénaires. L'Agenda patriotique bolivien à l'horizon 2025, avec son programme exhaustif distribué entre 13 piliers, est d'autant plus remarquable qu'il a précédé le programme de développement pour l'après-2015.

83. L'expérience de l'Inde a montré que les technologies de l'information et de la communication peuvent jouer un rôle actif dans les politiques de développement, en particulier pour l'autonomisation des femmes. Le Gouvernement bolivien devrait donc s'appuyer sur ces technologies pour promouvoir un développement intégral.

84. **M. Mamabolo** (Afrique du Sud), examinateur, dit que l'exposé de la Bolivie montre bien que le programme de développement pour l'après-2015 devrait s'inscrire dans le prolongement des OMD pour garantir que les bienfaits de la croissance et du développement soient répartis entre tous. Le facteur le plus important est la bonne gouvernance, qui joue un rôle essentiel dans la croissance du produit intérieur brut par habitant, les investissements directs étrangers et divers autres facteurs économiques.

85. L'importance accordée par la Bolivie à la Terre Mère ainsi qu'à la complémentarité entre justice écologique et justice sociale est justifiée, et elle devrait être transposée dans le programme de développement pour l'après-2015. L'Afrique du Sud s'est inspirée de principes similaires dans ses politiques de

développement et de redistribution des ressources et elle s'efforce d'édifier une société fondée sur la solidarité qui s'efforcera d'éliminer la pauvreté et les inégalités en s'éloignant d'un modèle économique reposant sur les seules industries extractives et ne bénéficiant qu'à des entreprises internationales. Le modèle de redistribution suivi par la Bolivie, qui puise dans les ressources du pays pour aider les populations à faibles revenus, ressemble aux politiques adoptées par l'Afrique du Sud. Il est réjouissant de constater que la Bolivie a adopté une politique écologique radicale et très différente des modèles économiques dominants. Elle a certes beaucoup accompli en huit ans seulement, mais beaucoup reste encore à faire pour réduire les inégalités et la mortalité infantile et pour améliorer la santé maternelle. Il serait intéressant de savoir comment la Bolivie entend résoudre ces problèmes, qui se posent également à l'Afrique du Sud.

Gambie (E/2014/82)

86. **M. Touray** (Gambie), Ministre des finances et de l'économie, qui illustre son exposé par une série de diapositives électroniques, rappelle que la Gambie a une superficie de 10 960 kilomètres carrés et compte 1,9 millions d'habitants. Elle figure parmi les pays les moins avancés dans le classement de l'ONU. Elle a une industrie de la pêche importante ainsi que des activités touristiques, mais c'est l'agriculture qui pèse le plus lourd dans son produit intérieur brut et qui emploie le gros de sa main-d'œuvre. L'économie a crû régulièrement jusqu'en 2010, mais une sécheresse a entraîné de mauvaises récoltes et provoqué une récession en 2011. La croissance est revenue en 2012-2013. La Gambie est l'un des pays d'Afrique de l'Ouest qui ont le plus fortement amélioré les conditions de vie de leur population pendant la période couverte par les OMD, mais la pauvreté reste très répandue dans les zones rurales et parmi les jeunes. Sur les 78 pays de l'indice mondial de la faim, la Gambie ne se situe qu'au trente-troisième rang, mais les risques naturels, les mauvaises récoltes et le prix élevé des denrées alimentaires ont fait souffrir de la faim certains groupes vulnérables pendant de longues périodes.

87. Le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans a baissé, passant de 141 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2000 à 54 seulement en 2013, tandis que, pendant la même période, la mortalité infantile baissait de 98 décès pour 1 000 naissances vivantes à 34. Les OMD correspondants ont donc été

atteints. Par contre, les résultats en matière d'égalité des sexes sont mitigés. Le nombre des femmes occupant des postes décisionnels n'a que légèrement augmenté, tandis que le nombre des femmes occupant des postes élevés dans l'administration a augmenté notablement.

88. Le Gouvernement gambien souscrit à un cadre institutionnel qui intègre les trois piliers du développement durable. Parmi les approches qu'il a retenues figurent la gestion et l'utilisation durables des ressources naturelles. La Gambie est en situation d'atteindre, au moins en partie, ses objectifs en matière d'éducation, d'égalité des sexes, de mortalité juvénile, de VIH/sida, de lutte contre le paludisme et la tuberculose, d'environnement et de partenariats mondiaux. Elle continue cependant de se heurter à des obstacles considérables dans la réalisation de l'ODD n° 1 sur la pauvreté et de l'ODD n° 5 sur la santé maternelle. Elle a atteint l'objectif de l'éducation primaire universelle et celui de la parité des sexes à l'école primaire. Des problèmes demeurent cependant, avec notamment des coûts comme les uniformes et les fournitures scolaires qui ne sont pas inclus dans les frais de scolarité, et des facteurs culturels tels que le mariage précoce des filles. Certains enfants, en particulier les filles, doivent faire des corvées ménagères et travailler pour aider leur famille. La réalisation de l'objectif consistant à ce que 100 % des garçons et filles de 7 ans soient inscrits à l'école primaire se heurte à des obstacles tels que l'existence d'écoles alternatives exclusivement coraniques et la déclaration tardive des naissances à domicile.

89. Le Gouvernement gambien a essayé d'assurer une éducation primaire à tous en faisant en sorte qu'aucun enfant n'ait à marcher plus de deux kilomètres pour se rendre à l'école et en subventionnant l'éducation des filles. Ses déclarations officielles et les médias ont fait une large publicité aux avantages qui découlent de l'éducation des filles. Le Gouvernement a compris que l'éducation des filles pouvait être encore plus bénéfique pour le développement que celle des garçons, mais la pauvreté et les pratiques traditionnelles ont fait obstacle à l'inscription et à la rétention des filles à l'école. Le fait que la Vice-Présidente de la Gambie soit une femme a eu un important effet d'exemplarité sur les filles.

90. En Gambie, la pauvreté est un phénomène largement rural, imputable aux déficiences du réseau de distribution de l'électricité, du réseau de

télécommunications et des systèmes d'assainissement. Beaucoup de ménages ont pour chef des femmes qui travaillent dans l'agriculture, ont peu ou pas d'instruction et doivent nourrir une famille nombreuse. En accord avec les tendances dominantes dans le monde, le nombre des personnes vivant sous le seuil de pauvreté a baissé, mais les inégalités de revenu se sont aggravées. En 2013, l'insécurité alimentaire a frappé 18 % de la population, pour qui les prix des denrées étaient élevés et dont le régime alimentaire était peu varié. Une croissance inclusive est indispensable pour réduire l'écart entre les zones rurales et urbaines et la dépendance de la population à l'égard de l'agriculture pluviale signifie que les changements climatiques risquent de compliquer la lutte contre la pauvreté, comme cela a été le cas en 2011. Entre-temps, la hausse des prix des carburants et des produits alimentaires importés a déstabilisé les finances publiques et les budgets des ménages, rogné les revenus et freiné la croissance économique.

91. Malgré les mesures de soutien prises par le Gouvernement, la valeur ajoutée sur place aux produits de base, en particulier les arachides, est restée faible. Les remises de fonds de l'étranger ont stimulé la croissance et soulagé la pauvreté, mais des sécheresses intermittentes, le manque de capitaux et une insuffisante capacité technique ont empêché la Gambie d'atteindre les taux de croissance projetés et de réaliser l'OMD n° 1. Il n'existe par ailleurs pas de statistiques fiables qui permettraient de mesurer la pauvreté et de suivre son évolution.

92. Même les Gambiens vivant au-dessus du seuil de pauvreté sont confrontés à de nouveaux problèmes de santé, tels que le diabète et l'hypertension, imputables à des changements de comportement et de régime alimentaire. En 2000, le Gouvernement a promulgué une loi relative à l'alimentation et créé un Office national de la nutrition pour améliorer l'état nutritionnel des enfants.

93. L'expérience acquise dans le cadre de la lutte contre la pauvreté a montré que l'augmentation de la croissance se traduit par la création d'emplois, par une prospérité dont les effets s'étendent jusqu'aux ouvriers agricoles, aux jeunes et aux femmes, par une diminution du nombre des personnes vivant dans l'extrême pauvreté et par une réduction des inégalités de revenus. Son secteur agricole a été pour la Gambie une source de résilience contre les vulnérabilités externes, comme l'a prouvé sa robuste croissance

pendant la crise économique mondiale de 2008-2009. Il n'en reste pas moins que les cultures pluviales sont vulnérables aux extrêmes de la météorologie. La solution de ce problème se trouve dans l'irrigation. C'est pourquoi le Gouvernement gambien sollicite une aide internationale qui lui permettrait de transformer la Gambie en un véritable et fiable grenier à blé.

94. Pour remédier à la faiblesse des revenus du secteur agricole, il faudrait ajouter de la valeur aux produits primaires, promouvoir une agriculture durable, offrir d'autres moyens de subsistance à la population et développer l'infrastructure rurale.

95. **M. Çevik** (observateur pour la Turquie), examinateur, dit que les progrès accomplis par la Gambie et attestés par son taux de croissance, son ouverture au commerce international et son indice de développement humain étaient tels qu'elle pouvait aspirer à sortir de la catégorie des pays les moins avancés. La Gambie a mis en œuvre un solide train de mesures contre la pauvreté et la faim. Les problèmes qu'il lui reste à résoudre sont la pauvreté, l'endettement et l'insuffisance des ressources humaines nécessaires pour diversifier son économie. Il s'y ajoute l'insécurité alimentaire, à cause des séquelles de la sécheresse de 2011.

96. La Turquie compte que la Gambie atteindra bientôt l'objectif d'une éducation primaire pour tous et espère qu'elle atteindra des objectifs de développement durables encore plus difficiles. Elle a accompli des progrès importants en matière de santé juvénile et maternelle, mais de nouveaux progrès sont nécessaires, en particulier en matière de contraception. Quarante-vingt-onze pour cent de la population a accès à l'eau potable, mais des contraintes budgétaires limitent l'accès à des médicaments et à des équipements pourtant essentiels. Des partenariats mondiaux devront être établis pour améliorer l'accès à l'assurance maladie universelle. Le paludisme est encore le premier facteur de décès chez les enfants de moins de 5 ans. Les bailleurs devraient orienter en priorité leurs aides en nature et en espèces vers la lutte contre le paludisme et la tuberculose. La Turquie aimerait savoir quels stratégies et programmes ont été mis en place pour réduire le fardeau de la dette, sachant que 22,5 % des recettes fiscales ont été absorbés par le service de la dette en 2012.

97. **M. Sarki** (Nigéria), examinateur, rappelle que le Nigéria et la Gambie partagent plusieurs

caractéristiques culturelles, religieuses, économiques et historiques. La Gambie ne réussira pas à réduire de moitié son taux d'extrême pauvreté d'ici à 2015, mais il ne faut pas s'en étonner puisque d'autres pays, pourtant plus richement dotés en richesses naturelles, n'y ont pas réussi non plus. Elle a quand même réduit son taux général de pauvreté, qui est passé de 58 %, en 2003-2004, à 48,4 %, en 2010.

98. Dans son rapport, la Gambie reconnaît qu'il lui faudra faire plus pour atteindre à l'égalité des sexes, mais des progrès n'en ont pas moins été accomplis dans ce domaine. La Gambie ne dispose que de ressources limitées et son gouvernement a dû donner la priorité à certaines questions et, par exemple, concentrer son action sur les OMD n^{os} 3, 6, 7 et 8. Des obstacles importants restent à surmonter pour atteindre les OMD n^{os} 1 et 5. Ceci dit, la Gambie devrait se trouver au nombre des pays qui auront atteint quelques-uns des OMD avant l'échéance de 2015. Ses succès devraient inspirer d'autres pays de la catégorie des pays les moins avancés.

99. En ce qui concerne l'OMD n^o 1, la Gambie a progressé dans la réduction de l'extrême pauvreté, bien qu'il existe encore de grandes disparités entre les zones urbaines et les zones rurales. On peut s'attendre à ce qu'elle atteigne l'OMD n^o 2 et comble en partie l'écart entre les sexes dans l'éducation. S'agissant de l'OMD n^o 3, le nombre de femmes occupant des postes politiques ou recevant une éducation secondaire ou tertiaire a augmenté. La Gambie est l'un des rares États de la région à avoir atteint l'OMD n^o 4 et réduit à 42 décès pour 1 000 naissances vivantes le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans. Il faudrait que les organismes des Nations Unies et les autres partenaires internationaux soutiennent les efforts déployés par la Gambie pour mettre les services de santé à la portée de tous.

100. En ce qui concerne l'OMD n^o 5, le taux de mortalité maternelle a baissé, passant de 730 pour 100 000 en 2003 à 360 pour 100 000 en 2013, grâce au recours à des sages-femmes et à des méthodes d'accouchement plus sûres. Pour ce qui est de l'OMD n^o 5, les taux d'infection par le VIH/sida restent relativement faibles, tandis que le paludisme reste la principale cause de décès. La propagation de la tuberculose est préoccupante.

101. En ce qui concerne l'OMD n^o 7, les résultats sont mitigés. La forêt ne couvre que 48 % de la superficie

du pays et les eaux de surface sont menacées par la sécheresse et les changements climatiques. La proportion des ménages ayant accès à l'eau potable n'en a pas moins augmenté, passant de 69 %, en 1990, à 91 %, en 2013, soit plus que la cible de 85 % des ménages fixée par les OMD pour 2015.

102. Une dépendance excessive à l'égard de l'aide étrangère risque de freiner la réalisation des OMD par la Gambie, à cause des incertitudes du système financier mondial et surtout si l'aide accordée par les pays donateurs diminue. La Gambie devrait consacrer les ressources libérées par l'allègement de sa dette à des interventions ciblées en faveur de catégories vulnérables de la population comme les femmes et les filles, ce qui permettrait de réduire encore l'extrême pauvreté.

103. Ce genre d'interventions ciblées est familier au Nigéria, dont le Gouvernement fédéral a créé un Bureau de l'assistant spécial principal du Président pour les OMD, qui sert de secrétariat à la Commission présidentielle de suivi et d'évaluation des OMD.

104. Des examens par les pairs comme celui-ci ont un rôle important à jouer pour faciliter le bon fonctionnement du système international multilatéral et la réalisation des objectifs convenus au niveau mondial. Au Conseil des droits de l'homme, les États Membres procèdent à une évaluation réciproque de leur performance dans le cadre de l'Examen périodique universel. Les États membres de l'Union africaine ont créé un Mécanisme africain d'évaluation par les pairs chargé d'évaluer leurs progrès dans la réalisation d'objectifs convenus entre eux en matière économique, sociale, culturelle et de droits de l'homme. L'examen auquel procède le Conseil économique et social n'est pas moins important. La Gambie a apporté la preuve de sa volonté de respecter les normes et bonnes pratiques internationales en soumettant son rapport à un examen public.

Soudan (E/2014/58)

105. **M^{me} Abdallah** (Soudan), Ministre du bien-être et de la sécurité sociale, qui illustre son exposé par une série de diapositives électroniques, dit que le Soudan a adopté les OMD et en a fait un élément de référence dans sa planification du développement national pour la période 2007-2031. Le Soudan a connu d'importants développements constitutionnels, avec l'adoption de la Constitution de 2005 et l'organisation d'élections en

2010. La signature d'un accord de paix global, en 2005, a mis fin à la guerre et consacré le droit de la partie méridionale du pays à disposer d'elle-même.

106. Les réformes économiques ont eu un impact positif sur la performance économique du pays qui connaît une croissance régulière sans précédent depuis son indépendance. Les taux d'inflation et de change se sont eux aussi régulièrement améliorés. Le Soudan a mis en œuvre des programmes d'assistance sociale et de microfinancement et formé des partenariats avec le secteur privé et la société civile. En mobilisant volonté politique et moyens financiers, il a réussi à réduire la pauvreté et à accélérer la réalisation des OMD en matière de soins de santé primaires, d'éducation et d'emploi. Il est difficile de mesurer l'évolution de la pauvreté et de la faim au Soudan en raison de l'absence de statistiques antérieures à l'enquête initiale de 2009 sur les ménages. En plus, il a fallu réviser les données et statistiques nationales après la sécession de la partie méridionale du pays puisqu'il existait des disparités entre les deux États. Le taux nominal de scolarisation dans le primaire était de 82,5 % en 2011. Le taux réel de scolarisation dans le secondaire était de 22 %, à raison de 37 % dans les zones urbaines et de 14 % seulement dans les zones rurales. L'écart entre les sexes a été réduit dans le primaire et dans le secondaire. La proportion des femmes parmi les salariés hors secteur agricole a augmenté, passant de 18 % à 30 %. La proportion de députés de sexe féminin est passée de 10 %, en 2004, à 25 %, en 2005, année où un quota a été imposé. La modification de la loi électorale, survenue en 2014, a porté à 30 % la proportion minimale de femmes au parlement.

107. Le taux de mortalité infantile a baissé, passant de 80 à 60 décès pour 1 000 naissances vivantes. Le taux de mortalité juvénile a lui aussi baissé, passant de 123 décès pour 1 000 naissances vivantes, en 1990, à 83 décès pour 1 000 naissances vivantes, en 2010. Pendant la même période, le taux de mortalité maternelle est descendu à 216 décès pour 100 000 naissances vivantes. Le nombre des accouchements assistés par une accoucheuse a augmenté, mais là encore il y a des disparités entre zones urbaines et rurales.

108. La prévalence du VIH est faible au Soudan. La principale cause de décès reste le paludisme, auquel 75 % de la population est exposé, mais on a pu observer une remarquable amélioration de son taux d'incidence (nouvelles infections), qui a été de seulement 0,6 % en 2011. Le pourcentage de ménages

ayant accès à l'eau potable est de 76 % dans les zones urbaines et 58 % dans les zones rurales et 27,1 % des ménages bénéficient de services d'assainissement. Le couvert forestier s'est rétréci à 29,4 % de la superficie du pays en 2010, et des mesures de reboisement seront prises.

109. Le Soudan est au sixième rang en Afrique pour l'utilisation d'Internet et plus de la moitié de sa population utilise des téléphones portables. L'aide publique au développement accordée au Soudan représente 0,5 % de son produit intérieur brut et 3 % du budget de l'État. Cependant, cette aide est soumise à des conditions politiques et économiques et 75 % de l'assistance fournie par les bailleurs est distribuée par l'intermédiaire d'organismes des Nations Unies et autres organismes de coopération internationale. Il s'ensuit une insuffisante appropriation par le Soudan et une grande précarité de l'aide. Le Soudan est confronté à de nombreux problèmes, avec en particulier plusieurs conflits internes et les séquelles de la sécession du Soudan du Sud, auxquels viennent s'ajouter les sanctions économiques unilatérales et la faiblesse de ses partenariats de développement.

110. Le Soudan a mis en œuvre un train de réformes économiques conformes aux politiques du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale et se servira de ses réserves d'hydrocarbures pour attirer des investissements étrangers directs. Les taux de croissance élevés qu'il a enregistrés ces dernières années sont sans précédent depuis l'indépendance. Le produit intérieur brut a quintuplé entre 1999 et 2009. Tous les indicateurs macroéconomiques ont progressé, l'inflation est faible et le taux de change de la livre soudanaise est stable.

111. Certains facteurs négatifs pèsent sur ce bilan, parmi lesquels le coût élevé des conflits et la perte de ressources humaines et naturelles – y compris le pétrole – entraînée par la sécession du Soudan du Sud. Les sanctions économiques ont compromis la réalisation des OMD. La communauté internationale devrait aider le Soudan et compenser les sanctions économiques unilatérales. Le poids de sa dette étrangère limite la capacité du Soudan à mettre à profit l'aide au développement qu'il reçoit. Le Gouvernement, la société civile et les autres parties prenantes ont une responsabilité commune à l'égard de la paix et de la sécurité et le Gouvernement a adopté des politiques macroéconomiques qui ont favorisé une croissance durable, réduit la pauvreté et géré

l'immigration, en plus d'aider le secteur privé et de soutenir l'économie informelle pour créer des emplois. Le Soudan souhaite bénéficier de programmes internationaux tels que l'Initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés du Fonds monétaire international et resserrer ses liens bilatéraux avec les bailleurs de fonds.

112. **M. Mukerji** (Inde), examinateur, dit que l'action menée par le Gouvernement soudanais pour atteindre les OMD s'est heurtée à des obstacles persistants. Un endettement extérieur de plus en plus lourd et plusieurs décennies de conflit avec des groupes armés ont réduit les moyens dont il disposait pour lutter contre la pauvreté et intervenir dans des domaines comme la santé, l'éducation, le développement rural et l'égalité des sexes. Le Gouvernement soudanais a un accès limité aux sources extérieures de financement.

113. Le processus de dialogue national a permis de réduire les tensions et la communauté internationale devrait s'abstenir de s'ingérer dans les affaires intérieures du Soudan. Les sanctions ne devraient pas être transformées en moyen politique d'exercer une discrimination contre le peuple soudanais. Il faut trouver des solutions au problème de l'endettement extérieur du Soudan. Ce pays satisfait à un certain nombre de critères techniques qui le qualifient pour bénéficier de l'Initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés. L'Inde a récemment réorganisé les lignes de crédit qu'elle a ouvertes au Soudan pour ses projets d'infrastructure et d'autres projets sociaux et économiques. Le Soudan accuse un déficit de capacité dans les domaines des ressources humaines, de l'infrastructure et de l'industrie et l'Inde contribuera au développement de ce pays en renforçant ses capacités, en lui ouvrant des lignes de crédit, en lui recommandant des bonnes pratiques et en mettant des moyens humains et techniques à sa disposition.

114. **M. Aguiar Patriota** (Brésil), examinateur, prend acte des progrès accomplis par le Soudan depuis la crise financière de 2008. Ce pays a lancé un vaste dialogue national, ainsi qu'un programme triennal de développement durable qui lui a permis de connaître une croissance positive malgré la perte d'une partie de ses ressources. Son gouvernement s'est engagé à garantir l'accès universel et gratuit à l'enseignement primaire. Le taux de scolarisation au primaire a augmenté, de même que le nombre des établissements d'enseignement supérieur. Il est encourageant de voir les progrès accomplis vers l'ODD n° 4, notamment en

ce qui concerne les taux de mortalité néonatale et maternelle, ainsi que l'amélioration de l'accès des femmes à des services sanitaires et éducatifs, y compris des services spécialisés dans la santé de la procréation. Les progrès accomplis vers l'autonomisation des femmes sont eux aussi louables; on compte plus d'étudiantes que d'étudiants dans l'enseignement supérieur. Le nombre des femmes salariées hors secteur agricole a augmenté et les femmes sont mieux représentées sur les bancs du Parlement. De son côté, le Brésil a mis les femmes au cœur de certains de ses programmes sociaux, tels que les programmes de distribution d'aide financière.

115. La modernisation de l'agriculture pourrait être une source de recettes à l'exportation et freiner l'exode rural, ce qui réduirait la pression démographique sur les villes. Le Soudan devrait être admis sans conditions politiques à l'Organisation mondiale du commerce. Grâce à la fertilité de ses terres et à l'abondance de ses eaux, il pourrait devenir le grenier à blé de la région; des entreprises brésiliennes y ont d'ailleurs investi dans la culture de la canne à sucre, notamment pour sa transformation en biocarburant. Au Brésil et ailleurs, les programmes de soutien alimentaire aux écoles achètent la production de petits producteurs locaux à qui ils apportent ainsi des revenus, en plus de contribuer à la croissance des marchés intérieurs et d'améliorer la santé des enfants et leur sécurité alimentaire. Les sanctions unilatérales et la dette étrangère sont un lourd fardeau. Il faudrait que l'Initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés et l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale aident le Soudan à consacrer les maigres ressources dont il dispose à la lutte contre la pauvreté et à la réalisation des OMD. En sa qualité de pays qui se refuse à appliquer des sanctions unilatérales, le Brésil invite les pays qui les appliquent à reconsidérer leur position vis-à-vis du Soudan. Tous les engagements relatifs à l'aide publique au développement qui ont été pris dans le cadre du Consensus de Monterrey et de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20) devraient être tenus. Le Soudan devrait bénéficier d'un soutien pour faciliter son développement durable à long terme, ce qui lui assurerait par voie de conséquence la paix et la stabilité.

116. **M. Percaya** (Indonésie), examinateur, dit que le Soudan a fait la preuve de sa volonté d'améliorer les conditions de vie de sa population malgré des obstacles

considérables. Des progrès ont été faits, en particulier dans les secteurs de la santé et de l'éducation. Le Gouvernement a renforcé les services publics, créé des emplois et mis en place des filets de sécurité sociaux, notamment par le biais de lois favorables aux investissements, d'une expansion du microcrédit et de programmes sociaux.

117. En 1998, l'Indonésie a subi une grave crise économique qui a déclenché une crise politique. La transition politique qui en est résultée a fait de l'Indonésie l'une des plus grandes démocraties du monde et elle récolte aujourd'hui les fruits de cette évolution. Le Gouvernement indonésien a adopté un programme de développement ordonné autour de quatre priorités : les pauvres, la croissance, l'emploi et l'environnement. Il consacre 20 % du budget national à l'éducation.

118. La paix et la stabilité sont des conditions indispensables pour créer un environnement favorable au développement. Le Soudan est sur la bonne voie, mais il a besoin d'une aide internationale pour renforcer sa capacité de régler et de prévenir les conflits. L'adoption de solutions durables au problème posé par le fardeau de sa dette aiderait le Soudan à réduire la pauvreté et à atteindre les OMD. Il faudrait qu'il puisse bénéficier de transferts de technologies pour renforcer les moyens humains et les institutions dont il dispose pour planifier et mettre en œuvre sa politique de développement. En ce qui concerne l'ODM n° 8, que le rapport désigne comme le maillon le plus faible de la chaîne, il serait intéressant de savoir ce que le Soudan voudrait inclure dans le programme de développement pour l'après-2015 sur la question des partenariats.

État de Palestine (E/2014/60)

119. **M. Awwad** (État de Palestine), Ministre de la santé, dit qu'il y a eu des progrès dans la réalisation des OMD malgré le déficit de sécurité et de stabilité entraîné par l'occupation israélienne. Gaza vient d'être bombardé, 65 personnes viennent d'y être tuées et des centaines d'autres ont été blessées. Des familles sont isolées et hors d'atteinte des services sanitaires. Sur de nombreux fronts, dont le front politique, l'État de Palestine dépend de l'appui de ses voisins et d'autres soutiens étrangers.

120. **M^{me} Erekat** (État de Palestine), Conseillère spéciale du Ministre, Directrice de la gestion et de la

coordination de l'aide au Ministère de la planification et de l'administration, qui illustre son exposé par une série de diapositives électroniques, rappelle qu'en ce moment même Israël agit contre le développement en bombardant Gaza. Le rapport sur la situation des OMD dans l'État de Palestine est le fruit d'un dialogue entre le Gouvernement, la société civile et le secteur privé, ainsi qu'avec les partenaires de développement et les organismes internationaux. Il a été établi en parallèle avec le plan national de développement pour 2014-2016 et il a puisé des éléments d'information dans les rapports de divers secteurs, dans le plan national de développement pour 2011-2013 et dans le rapport national sur le développement durable sous occupation présenté à la Conférence de Rio+10.

121. Les rapports internationaux ont souvent dit du développement de la Palestine qu'il était miraculeux, mais ces rapports ne contenaient que des évaluations superficielles faites à partir de quelques indicateurs élémentaires, alors qu'en réalité les progrès accomplis restent fragiles, dépendent de l'aide extérieure et sont menacés par la décision de l'occupant israélien de détruire ce que le Gouvernement palestinien a construit.

122. Le développement en Palestine ne saurait être apprécié de la même façon que dans un autre pays, parce que la Palestine est le seul pays à subir une occupation et que le peuple palestinien se voit refuser le droit de disposer de lui-même dans un État souverain viable. En dépit de pouvoirs et de moyens limités, le Gouvernement palestinien a obtenu des résultats concrets dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'autonomisation des femmes.

123. Le taux de pauvreté reste obstinément élevé et, malgré les actions engagées pour éliminer la pauvreté, aucune amélioration réelle n'a pu être obtenue depuis 1996. Le taux national moyen de chômage est de 23 %, mais, à Gaza, il est de 43 % pour l'ensemble de la population et de 50 % pour les jeunes, qui constituent près de la moitié de cette population. Le taux de chômage est de 35 % pour les hommes et de 74,8 % pour les femmes. L'agriculture présente le potentiel le plus considérable de création d'emplois, mais presque toutes les terres agricoles sont situées en zone C, à laquelle les Palestiniens n'ont qu'un accès limité et où des restrictions ont été mises en place par Israël. L'eau n'est pas une ressource rare en Palestine, parce que les précipitations y sont abondantes, mais Israël contrôle toute la ressource hydrique et freine la construction

d'équipement hydraulique en exigeant que les services correspondants soient fournis non seulement aux Palestiniens, mais aussi à des colonies de peuplement illégales. Israël vient de bombarder la seule usine de traitement des eaux usées de Gaza et sa principale canalisation d'eau potable.

124. L'accès à des services d'assainissement convenables a augmenté en 2012 et concerne maintenant 99,6 % de la population, mais la consommation d'eau des Palestiniens est de 135 litres seulement par habitant et par jour, contre 353 litres pour les Israéliens et 900 litres pour les colons illégaux de Cisjordanie. Israël contrôle la ressource hydrique dans les zones palestiniennes, la capte et la revend au Gouvernement palestinien.

125. L'objectif de l'éducation primaire pour tous est presque atteint pour les deux sexes. Il y a plus de filles que de garçons inscrits dans les cycles secondaire et tertiaire de l'enseignement. L'objectif d'égalité des sexes est donc atteint. Cependant, la part des femmes dans la population active reste faible. La proportion des femmes occupant un emploi rémunéré dans le secteur non agricole a légèrement augmenté, pour s'inscrire à 16,7 % en 2012. La mortalité juvénile a baissé, mais pas assez pour atteindre la cible visée, qui est une baisse de 66 % de cette mortalité. La baisse de la mortalité infantile a elle aussi été inférieure à la cible visée. En 2010, 93,2 % des enfants de moins de 1 an ont été vaccinés contre la rougeole.

126. L'occupation israélienne reste le principal obstacle au développement durable et en compromet les acquis sur le terrain. Israël contrôle les frontières de la Palestine, son espace aérien et les ressources de son sous-sol. Les taxes frappant les importations de la Palestine sont perçues par Israël, qui prélève sur elles des frais d'administration de 3 % avant de les reverser au Gouvernement palestinien. L'intégralité du commerce avec le monde extérieur est subordonné à l'approbation d'Israël. Il appartient à la communauté internationale de faire en sorte qu'Israël respecte le droit international et les résolutions internationales appelant à mettre fin au colonialisme, et de défendre le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et leur droit au développement.

127. En attendant, le Gouvernement continuera à mettre en place des programmes de sécurité sociale fondés sur les droits, fera en sorte que son action d'élimination de la pauvreté s'inscrive dans des projets

de développement plutôt que dans des programmes de secours humanitaires, encouragera la parité des sexes, augmentera la part des femmes dans la population active et élargira l'accès aux soins de santé. L'établissement d'un État souverain dans tous les territoires occupés par Israël depuis 1967 favoriserait le développement et consoliderait les acquis actuels. La Palestine dépend fortement de l'aide internationale, qui représentait 31 % de son produit intérieur brut en 2010. La communauté internationale devrait protéger les ressources palestiniennes et aider le peuple palestinien à les exploiter pour assurer sa prospérité. À plus long terme, les obstacles à la création d'un État indépendant devraient être levés. La diplomatie devra redoubler d'efforts pour que la Palestine puisse adhérer à un plus grand nombre d'organisations internationales.

128. L'État de Palestine aspire à lutter contre la pauvreté par le développement plutôt que par l'aide humanitaire. Son potentiel de création de revenus mieux répartis devrait être renforcé. Les projets de développement à petite échelle pourraient bien être le meilleur moyen de créer des emplois puisque plus de 90 % des entreprises de Palestine sont des petites et moyennes entreprises. Il faudra répondre aux besoins de catégories particulières de la population, notamment les femmes, les jeunes et les communautés marginalisées de la zone C, de Jérusalem-Est et de Gaza. Les Palestiniens doivent être mieux en mesure d'exercer en toute légitimité leurs droits nationaux, économiques et sociaux dans le cadre d'une paix juste et générale, dans l'intérêt de la stabilité et d'une culture renforcée de la justice dans la région et au-delà. L'année 2014 est bien, après tout, l'Année internationale de la solidarité avec le peuple palestinien.

129. **M. Percaya** (Indonésie), examinateur, dit que l'État de Palestine mérite d'être félicité pour les résultats qu'il a obtenus dans des conditions difficiles, parmi lesquelles l'occupation israélienne, les restrictions imposées à la liberté de circulation et son absence de contrôle sur certaines zones comme la zone C en Cisjordanie et Jérusalem-Est. En plus, son territoire est fragmenté et les difficultés d'accès à ses ressources limitent la capacité de l'État à planifier et financer le développement. L'objectif de lutte contre la pauvreté est particulièrement difficile à atteindre du fait des obstacles auxquels se heurtent la création d'emplois et l'amélioration de la sécurité alimentaire. Le secteur privé a besoin de soutiens extérieurs; il

faudrait que les politiques gouvernementales encouragent les femmes ayant les qualifications voulues à se joindre à la population active, renforcent la cohésion sociale et améliorent la redistribution des richesses par des mesures de protection sociale et une fiscalité équitable. En attendant, l'État ne pourra se passer d'une aide en espèces et en nature. L'infrastructure scolaire doit être mieux protégée contre l'occupation israélienne, surtout dans la zone C. La protection de l'environnement est entravée, il y a pénurie d'eau potable et les installations de traitement des eaux usées sont insuffisantes. Il faut que le Gouvernement palestinien puisse diriger la distribution de l'aide internationale, selon des plans et des priorités d'origine nationale, et passer de la phase de l'aide humanitaire à celle de l'aide au développement. Les institutions palestiniennes ont besoin d'assistance, surtout à ce stade de la réconciliation nationale où leur intégration déterminera la capacité de l'État à défendre l'état de droit et à fournir les services attendus de lui. Les récents événements ont montré combien il importe d'avancer dans l'exécution du programme des OMD et mis en évidence les contraintes qui pèsent sur le développement durable dans un contexte d'occupation. L'exemple de l'État de Palestine peut fournir des idées de mesures de développement à prendre dans des situations particulières et des idées d'objectifs à offrir aux partenariats mondiaux.

130. **M^{me} Luna** (observatrice pour le Mexique) dit que l'approche des OMD qui a été suivie dans le contexte de la Palestine correspond à celle du Mexique, qui se caractérise elle aussi par la souplesse. La pauvreté est un problème qui doit être traité dans toutes ses dimensions. Le développement ne saurait réduire durablement la pauvreté sans s'attaquer à ses causes profondes. Comme l'État de Palestine, le Mexique préconise une approche transversale de la prise en compte des femmes, des jeunes, des personnes handicapées et des personnes âgées dans le programme de développement pour l'après-2015.

131. **M. Kononuchenko** (Fédération de Russie) dit qu'il ressort clairement de l'expérience de la Bolivie qu'une approche globale du développement durable obtient des résultats concrets. Les gouvernements ont un rôle bien défini à jouer dans la réalisation d'un développement durable et global, et plus particulièrement dans les rapports entre activité humaine et environnement. L'exposé de la Bolivie n'a pas traité des seuls facteurs sociaux et économiques,

mais a mis en évidence la nécessité d'appréhender et de préserver l'environnement en tant que partie inaliénable de la société humaine. La Fédération de Russie considère, comme l'Afrique du Sud, que la dette étrangère excessive du Soudan devrait être passée par pertes et profits. Les sanctions imposées par les États-Unis devraient être levées parce qu'elles court-circuitent le Conseil de sécurité des Nations Unies, que le Soudan ne s'est pas opposé à l'indépendance du Soudan du Sud et qu'il a coopéré avec la communauté internationale dans sa lutte contre le terrorisme international. Les raisons qui ont présidé à l'imposition de sanctions contreproductives ont disparu.

132. **M. Mamabolo** (Afrique du Sud) fait remarquer que tous les exposés ont montré que si les situations des pays concernés étaient très différentes les unes des autres, toutes étaient anormales. La Palestine, en particulier, ne saurait être évaluée de la même façon que les autres pays puisque certains des progrès accomplis sont en ce moment même réduits à néant avec, par exemple, le bombardement du réseau de distribution de l'eau. Des gens qui doivent se défendre contre un ennemi en temps de guerre ne pensent pas à faire vacciner leurs enfants. La communauté internationale doit veiller à ce qu'Israël n'agisse pas en toute impunité. Des médiateurs non partisans devraient être chargés d'imposer l'application de principes internationaux convenus entre les États et favoriser une solution à deux États. Il serait intéressant de savoir comment fait l'État de Palestine pour continuer néanmoins à fournir des services à des communautés marginalisées, dans la zone C par exemple.

133. **M. Meron** (observateur pour Israël) dit que la population israélienne était prise sous le feu de centaines de roquettes lancées aveuglément depuis Gaza contre Israël. Israël, quant à lui, a fait preuve de retenue et a proposé à plusieurs reprises un cessez-le-feu. Israël a le droit de se défendre. L'État de Palestine ne remplit pas les critères d'accès à la qualité d'État selon le droit international et n'a pas la capacité légale voulue pour présenter un exposé national volontaire. M. Meron renvoie le Conseil à la déclaration que le Représentant permanent d'Israël a faite à l'Assemblée générale des Nations Unies en novembre 2012 (A/67/PV.44). L'exposé de l'État de Palestine peint un tableau déformé par les distorsions et les inexactitudes, outre qu'il comporte des omissions manifestes, puisqu'il passe sous silence l'active coopération entre le Gouvernement israélien et l'Autorité palestinienne

dans le domaine du développement. Il y est dit que l'éducation est un problème majeur. On peut s'étonner que l'organisation terroriste Hamas, qui fait maintenant partie intégrante du Gouvernement palestinien, n'y soit pas mentionnée. L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) a récemment distribué des manuels scolaires sur les droits de l'homme à Gaza, mais le Hamas les a rejetés au motif qu'ils endoctrineraient les élèves palestiniens et les préviendraient contre la résistance armée. Tout ce qui évoque la Déclaration universelle des droits de l'homme risque de contaminer les cerveaux de ces enfants. Un tunnel terroriste menant en Israël qui a été découvert récemment a été consolidé avec du ciment qui devait servir à construire des écoles. Toujours prêts à rejeter la faute sur les autres, les Palestiniens prétendent qu'Israël a exacerbé une culture hostile aux femmes et à leurs droits mais, en 2013, 26 femmes ont été victimes de prétendus crimes d'honneur en Cisjordanie et à Gaza, et à Gaza les femmes divorcées qui se remarient perdent la garde de leurs enfants. Les femmes n'y ont pas le droit de chanter en public. Aucun de ces faits n'a rien à voir avec Israël. Le rapport est plus honnête lorsqu'il déclare que l'Autorité palestinienne a pour politique d'attribuer une partie de ses ressources à des assassins et à leur famille. Elle consacre en effet 6 % de son budget à verser un salaire à des terroristes sous forme de paiements effectués à des détenus dans les prisons israéliennes.

134. **M^{me} Rodriguez** (observatrice pour Cuba) dit que son pays est en faveur de conditions de vie dignes pour les Palestiniens subissant une occupation israélienne illégale qui contrevient aux résolutions du Conseil de sécurité et viole les droits fondamentaux d'un peuple tout entier. Elle voudrait obtenir plus d'informations sur l'impact qu'ont sur le Soudan des sanctions économiques unilatérales, auxquelles Cuba est opposée quelle que soit leur forme.

135. **M. Çevik** (observateur pour la Turquie) souligne l'importance pour l'État de Palestine, dont la population jouit d'un degré élevé d'éducation et de compétence professionnelle, de préserver ses services éducatifs. Il souhaite obtenir un complément d'informations sur les obstacles auxquels se heurte l'éducation, qui est une condition préalable du développement.

136. **M^{me} Caro Hinojosa** (État plurinational de Bolivie), Ministre de la planification du développement, dit que la Constitution de son pays est axée sur les droits. L'expérience a révélé l'existence de problèmes dans l'infrastructure et les ressources humaines de la Bolivie. L'État a un rôle à jouer pour garantir que les services publics sont offerts partout et qu'ils sous-tendent le développement productif. L'État doit aussi prendre les mesures d'incitation voulues pour éliminer les inégalités entre régions. Dans la transition en cours entre une société de consommateurs et une société de producteurs, l'État et l'économie doivent être productifs et faire émerger une structure basée sur la connaissance et dans laquelle les institutions de l'État, l'administration électronique et la réforme administrative se trouveraient au cœur d'une nouvelle manière d'administrer l'État.

137. **M. Touray** (Gambie), Ministre des finances et de l'économie, déplore que l'endettement considérable de son pays prive celui-ci de ressources qu'il doit consacrer au service de sa dette au lieu de les investir dans des programmes de développement. Le service de la dette absorbe en effet entre 20 % et 25 % des recettes du pays. Son gouvernement a adopté des réformes pour régler ce problème. Une commission de gestion de la dette chargée de garantir une saine gestion de cette dette vient en effet d'être créée et, parmi les récentes réformes monétaires et fiscales, figure l'adoption d'une taxe sur la valeur ajoutée qui doit élargir l'assiette fiscale et améliorer la perception de l'impôt. Un cadre de dépenses à moyen terme est censé faciliter une meilleure planification à moyen et à long terme au lieu de se concentrer sur la préparation du budget annuel. Des formules de crédit à taux privilégié ont été adoptées. En collaboration avec le Fonds monétaire international, le Gouvernement entend ramener les emprunts sur le marché intérieur à 2,5 % du produit intérieur brut dès 2014, et à zéro dès 2015. La subvention dont bénéficient les carburants grève lourdement le budget et sera éliminée. Une vaste stratégie nationale de mobilisation des ressources visant les subventions, les fonds de dotation et l'aide bilatérale a été mise en place pour contribuer à l'effort de gestion durable de la dette.

138. **M^{me} Abdallah** (Soudan), Ministre du bien-être et de la sécurité sociale, dit que l'action de développement menée par l'État de Palestine mérite d'être soutenue par la communauté internationale. Les examinateurs de l'exposé du Soudan ont souligné

l'importance d'alléger le fardeau de la dette et de lever les sanctions, maintenant que le Soudan a rempli tous ses engagements et qu'il sollicite une aide internationale. La réforme politique et le dialogue politique sont des éléments fondamentaux de bonne gouvernance et ils auront un impact sur l'économie et le développement social. C'est à juste titre que l'Inde a souligné qu'il importe de renforcer les capacités nationales et le Soudan prévoit d'adopter rapidement des réformes économiques et sociales axées sur le renforcement des capacités de production, et en particulier sur l'investissement dans la production agricole, en vue d'éliminer la pauvreté et d'assurer la sécurité alimentaire. Le Soudan espère que le programme de développement pour l'après-2015 favorisera à la fois le développement économique et social et la protection de l'environnement. Le commerce international devrait être équitable et prévoir des transferts de technologie.

139. **M^{me} Erekat** (État de Palestine), Conseillère spéciale du Ministre, Directrice de la gestion et de la coordination de l'aide au Ministère de la planification et de l'administration, dit que l'État de Palestine est résolu à poursuivre son action au-delà de l'horizon 2015 et incorporera les OMD dans son développement national. Son plan national de développement a été élaboré et mis en œuvre par les Palestiniens, en l'absence presque complète d'ingérence de la communauté internationale, et il en est résulté une forte appropriation par le Gouvernement, le secteur privé et la société civile. Il comprend plusieurs scénarios qui peuvent être adaptés aux conditions politiques du moment. Ce plan fait fond sur la résilience présumée du peuple palestinien face à l'occupation.

140. Dans les zones auxquelles il n'a que peu ou pas accès, le Gouvernement palestinien collabore avec la société civile et la communauté internationale pour mettre en œuvre les projets qui ont été décidés, notamment un projet commun avec le PNUD sur la résilience et le développement. Ce projet prévoit la distribution de secours de court terme à la zone C, et notamment la fourniture de locaux scolaires provisoires, des services de transport scolaire, la remise en état de la ressource hydrique et la production d'électricité solaire. Israël ne permet pas au Gouvernement palestinien de construire des équipements permanents et il a démantelé plusieurs projets financés par la communauté internationale

comme des réseaux d'adduction d'eau. L'accès aux communautés marginalisées de la zone C, où le Gouvernement palestinien n'est pas autorisé à construire des écoles, pose un problème particulier dans le domaine éducatif. Le taux de scolarisation n'en est pas moins très élevé. Si nécessaire, le transport vers des écoles voisines est assuré. Israël a récemment exproprié un autobus de l'UNICEF qui servait à transporter des élèves bédouins à l'école. Un autre problème est celui de la mise en cohérence de l'enseignement avec les besoins du marché du travail. Le Gouvernement palestinien a investi dans des programmes de formation professionnelle qui tiennent compte des besoins du secteur privé.

141. Il y a 10 ans jour pour jour, la Cour internationale de Justice a déclaré que le mur était illicite. Israël a multiplié les usurpations de terres palestiniennes. Israël a bombardé des maisons familiales en y faisant de nombreux morts, sans qu'on sache de quel droit un pays, quel qu'il soit, pouvait bombarder les maisons de suspects avant que ceux-ci n'aient été jugés, et même après qu'ils l'ont été. De telles actions constituent un châtiment collectif et non un acte de légitime défense. Les Ministères des finances de l'État de Palestine et d'Israël ont coopéré pour mettre au point une base de données afin d'améliorer les recettes fiscales, mais le problème est que c'est sur des importations palestiniennes que sont perçus les droits correspondants. Les frais administratifs prélevés par Israël s'élèvent à 210 millions de shekels par an. La coopération avec le Gouvernement israélien est utile, mais ce n'est pas une coopération au service du développement durable.

La séance est levée à 20 h 45.